



CABINET ROUX

DOCUMENT UNIQUE

Notre mission :

Aide et assistance à la création, ou en mise à jour annuelle, du document unique d'évaluation des risques professionnels :

- *Inventaire et évaluation des risques professionnels dans l'entreprise,*
- *Hierarchisation des risques et identification des risques majeurs,*
- *État des lieux des actions de prévention et proposition d'axes d'amélioration.*

Accompagnement à la mise en place du PAPRI Pact.

Vos bénéfices :

- ◆ Vous permettre de satisfaire aux préconisations légales et réglementaires pour l'élaboration et la mise en œuvre du Document Unique,
- ◆ Compréhension des risques professionnels et de leur incidence sur l'exploitation,
- ◆ Mise en œuvre dynamique, participative et in situ du Document Unique,
- ◆ Outil d'aide à l'amélioration et à la gestion des risques,
- ◆ Expérience terrain des consultants Cabinet Roux face aux risques,
- ◆ Externalisation de la gestion du Document Unique (création/mise à jour/suivi).

